NOËL CHOUAN.

Voici l'histoire telle qu'on me l'a contée, un soir, au bord du Couësnon, dans cette partie du pays de Fougères qui, de 1793 à 1800, fut le théâtre de l'épopée des Chouans, et où vivent toujours les souvenirs des temps de « grande épouvante: —c'est sous ce nom sinistre que, là-bas, on désigne la Révolution.

Par une nuit de l'hiver de 1795, une escouade de soldats de la République suivait la traverse qui, longeant la lisière de la forêt de Fougères, communique de la route de Mortain à celle d'Avranches. L'air était vif, mais presque tiède, quoiqu'on fût à l'époque des nuits les plus courtes de l'année; çà et là, derrière les haies dénudées, de larges plaques de neige, restées dans les sillons, mettaient dans l'ombre de grands carrés de lumière.

Les patriotes marchaient, les cadenettes pendantes sous le bicorne de travers, l'habit bleu croisé de baudriers larges, la lourde giberne battant les reins, le pantalon de grosse toile à raies rouges, rentré dans les guêtres. Ils allaient le dos voûté, l'air ennuyé et las, courbés sous le poids de leur énorme bissac et du lourd fusil à pierre qu'ils portaient sur l'épaule, emmenant un paysan qui, vers le soir, en embuscade dans les ajoncs, avait déchargé son fusil sur la petite troupe: sa balle avait traversé le chapeau du sergent et, par ricochet, cassé la pipe que fumait un des soldats. Aussitôt poursuivi, traqué, acculé contre un talus, l'homme avait été pris et désarmé les «bleus» le conduisaient à Fougérolles où se trouvait la brigade.

Le paysan était vêtu, en manière de manteau, d'une grande peau de chèvre qui, ouverte sur la poitrine, laissait voir une petite veste bretonne et un gilet à gros boutons. Il avait aux pieds des sabots et sa tête était couverte d'un grossier chapeau de feutre à larges bords et à longs rubans, posé sur un bonnet de laine. Les cheveux flottaient sur son cou. Il suivait, les mains liées, l'air impassible et dur; ses petits yeux clairs fouillaient à la dérobée les haies qui bordaient le chemin et les sentier tortueux qui s'en détachaient. Deux soldats tenaient, enroulées à leurs bras, les extrémités de la corde qui lui serrait les poignets.

Lorsque les bleus et leur prisonnier eurent dépassé Tondrais et franchi à gué le ruisseau du Nanson, ils s'engagèrent dans la forêt afin d'éviter les habitations: au carrefour de Servilliers, le sergent commanda halte; les hommes harrassés formèrent les faisceaux, jetèrent leurs sacs sur l'herbe et, ramassant du bois mort, des ajoncs et des feuilles qu'ils entassèrent au milieu de la clairière, allumèrent du feu, tandis que deux d'entre eux liaient solidement le paysan à un arbre au moyen de la corde qui lui serrait les mains.

Le chouan, de ses yeux vifs et singulièrement mobiles, observait les gestes de ses gardiens: il ne tremblait pas, ne disait mot; mais une angoisse contractait ses traits: évidemment, il estimait sa mort imminente. Son anxiété n'échappait point à l'un des bleus qui le cerclaient de corde. C'était un adolescent chétif, à l'air goguenard et vicieux: de ce ton particulier aux Parisiens des faubourgs et, tout en nouant les liens, il ricanait de l'émotion du prisonnier.

—T'effraie pas, bijou; c'est pas pour tout de suite: t'as encore au moins six heures à vivre: le temps de gagner un quine à la ci-devant loterie, si tu as le bon billet. Allons, oust, tiens-toi droit!...

Les soldats riaient; le sergent, goguenard, approuvait d'un air paterne.

—Ficelle-le bien, Pierrot: il ne faut pas que ce gas-là nous brûle la politesse.

—Sois tranquille, sergent Torquatu, répondit Pierrot; on l'amènera sans avarie au général. Tu sais, mauvais chien, continua-t-il en s'adressant au paysan qui avait repris son air impassible, il ne faut pas te faire des illusions; tu ne dois pas t'attendre à être raccourci comme un ci-devant: la République n'est pas riche et nous manquons de guillotine; mais tu auras ton compte en bonnes balles de plomb; six dans la tête, six dans le corps. Médite ça, mon vieux, jusqu'au matin: ça te fera une distraction.

Sur ce, Pierrot vint s'asseoir parmi ses camarades, autour du feu, et, tirant de son sac un morceau de pain bis, il se mit à manger placidement.

Cette guerre atroce que, depuis trois ans, les troupes régulières menaient en Bretagne contre les bandes de paysans, cette lutte acharnée avec des ennemis invisibles avait pris le caractère odieux d'une chasse à la bête fauve: dans les deux camps, il ne restait rien de cette générosité habituelle aux soldats, ni compassion pour les prisonniers, ni pitié pour les vaincus: un homme pris était un homme mort: bleus ou chouans avaient tant des leurs à venger! D'ailleurs, il semble qu'au cours de cette épouvantable époque les hommes aient perdu tous sentiments humains: l'habitude du sang versé, l'insécurité du lendemain, le bouleversement des mœurs, la rupture de l'endiguement social avaient fait d'eux de véritables bêtes, courageuses ou perfides, lions ou tigres, n'ayant d'autre mission et d'autre but que de tuer et de vivre.

[illegible] fini son pain, Pierrot [illegible] son fusil; il choisit dans sa giberne une balle de calibre, et la tenant délicatement entre ses doigts:

—Hé! mon fiston, dit-il au paysan qui, du regard, suivait tous ses mouvements; elle est pour toi, celle-là.

Il la glissa dans le canon de son fusil, qu'il bourra d'un chiffon de papier. Tous les hommes éclatèrent de rire et chacun dit son mot, joyeux de distiller au malheureux son agonie.

—J'en ai autant à te faire digérer, criait l'un.

—Ça te fera douze boutonnières à la peau, ricanait un autre.

—Sans compter le coup de grâce que je lui enverrai par les deux oreilles, ajouta le sergent que la colère prit tout à coup.

—Ah! canaille de chouan, fit-il en avançant le poing, si, d'un seul coup, j'en pouvais tuer cent mille de ton espèce...!

Le paysan, silencieux, demeurait calme sous cet assaut de rages. Il semblait guetter un bruit lointain que les cris et les rires des soldats l'empêchaient de percevoir. Et tout à coup il courba la tête et parut se recueillir: du fond de la forêt montait dans l'air tranquille de la nuit le son d'une cloche que le souffle des bois apportait, clair et distinct, doucement rythmé. Presque aussitôt une seconde cloche, plus grave, se fit entendre à l'autre bout de l'horizon et bientôt après une troisième, grêle et plaintive, très loin, tinta doucement.

Les bleus, surpris, s'émurent.

—Qu'est-ce là?... Pourquoi sonne-t-on?.. Un signal, peut-être... Ah! les brigands!... C'est le tocsin!

Tous parlaient à la fois; quelques-uns coururent à leurs armes. Le paysan releva la tête et, les regardant de ses yeux clairs.

—C'est Noël, dit-il.

—C'est...? Quoi...?

—Noël... on sonne la messe de minuit.

Les soldats, en grommelant, reprirent leurs places autour du feu et le silence s'établit: « Noël, la messe de minuit; » ces mots qu'ils n'avaient pas entendus depuis si longtemps les étonnaient: il leur venait à la pensée de vagues souvenirs d'heures heureuses, de tendresse, de paix; la tête basse ils écoutaient ces cloches qui, à tous, parlaient une langue oubliée.

Le sergent Torquatus posa sa pipe, croisa les bras et ferma les yeux d'un air d'un dilettante qui savoure une symphonie. Puis, comme s'il eût honte de cette faiblesse, il se tourna vers le prisonnier et, d'un ton très radouci:

—Tu es du pays? demanda-t-il.

—Je suis du Coglès, pas loin...

—Il y a donc encore des curés par chez vous?

—Les bleus ne sont pas partout: ils n'ont pas passé le Couësnon et, par là, on est libre. Tenez, c'est la cloche de Parigué qui sonne en ce moment; l'autre, la petite, c'est celle du château de M. du Bois-Guy, et, là-bas, c'est la cloche de Montours. Si le vent donnait, on entendrait d'ici tinter la « Rusarde», qui est la grosse cloche de Loudéan.

—C'est bon, c'est bon, on ne t'en demande pas tant, interrompit Torquatus, un peu inquiet du silence que gardaient ses hommes.

A ce moment, de tous les points de l'horizon, s'élevaient, dans la nuit, les sonneries des villages lointains: c'était une mélodie douce, chantante, harmonieuse que le vent enflait ou atténuait tour à tour. Et les soldats, le front baissé, écoutaient: ils pensaient à des choses auxquelles, depuis des années, ils n'avaient pas songé: ils revoyaient l'église de leur village, toute brillante de cierges, la crèche faite de gros rochers moussus où brûlaient des veilleuses rouges et bleues; ils entendaient monter dans leur souvenir les gais cantiques de Noël, ces airs que tant de générations ont chantés, ces naïfs refrains, vieux comme la France où il est question de bergers, de musettes, d'étoiles, de petits enfants, et qui parlent aussi de concorde, de pardon, d'espérance. Et ces rêveries attendrissaient ces hommes farouches: de même qu'il suffit d'un verre de vin pour griser un homme depuis longtemps à jeun, ils sentaient leurs cœurs se fondre à la bonne chaleur de ces pensées douces dont ils étaient déshabitués.

—Torquatus secouait la tête en homme qu'une méditation obsède.

—Comment t'appelles-tu? demanda-t-il brusquement au chouan.

—Fleur d'Epine.

—Oh! là là! quel nom! s'exclama Pierrot dont le rire moqueur resta sans écho.

—Silence fit le sergent. On se nomme comme on peut.

Et après réflexion il ajouta en manière de leçon:

—Fleur d'Epine est un nom de guerre. J'ai bien pris celui de Torquatus, moi!

Les cloches au loin sonnaient toujours: et la voix du sergent, peu à peu, se faisait douce comme s'il eût craint de rompre le charme que cette musique lointaine versait sur la nature endormie.

—Tu as une femme? fit-il.

Fleur d'Epine serra les lèvres, ses sourcils s'abaissèrent sur ses yeux, son front se plissa: il répondit par un signe de tête affirmatif.

—Et ta mère? interrogea Pierrot, elle vit encore, ta mère?

Le chouan ne répondit pas.

—As-tu des enfants? demanda un troisième.

Un gémissement sortit de la poitrine du prisonnier: à la lueur du foyer on vit des larmes rouler sur ses joues. Les soldats se regardaient, gênés, l'air honteux:

—J'vas le détacher un instant, sergent, insinua Pierrot que l'émotion gagnait.

Torquatus approuva d'un geste; on délia Fleur d'Epine qui s'assit sur l'herbe, au pied de l'arbre et cacha son visage dans ses mains hâlées.

—Dam! remarqua le sergent, c'est un vilain Noël qu'ils auront là, sa femme et ses marmots, s'ils apprennent... Ah! misère! Quelle sale corvée que la guerre... Dans les temps jadis, voyez-vous, mes enfants, continua-t-il s'adressant à ses hommes, tout le monde à ces heures-ci, était joyeux et content: Noël, c'était la grande liesse et la bonne humeur; aujourd'hui... Et, regardant le feu mourant, il ajouta, rêvant tout haut:

—J'ai aussi une femme et des garçons, là-bas, en Lorraine: c'est le pays des arbres de Noël; on coupe un sapin dans le bois, on le charge de lumières et de jouets... Comme ils riaient les chers petits! Comme ils battaient des mains... Ils ne doivent pas être gais, à présent.

—Chez nous, dit un autre entraîné par ces confidences, on faisait à l'église un grand berceau, avec l'Enfant Jésus dedans et, toute la nuit, on distribuait aux garçons et aux filles des gâteaux et des pièces blanches.

—Dans le Nord, d'où je suis, racontait un troisième, le bonhomme Noël passait dans les rues, avec une longue barbe et un grand manteau, couvert de farine pour représenter la neige, et il frappait aux portes en criant d'une grosse voix: «les enfants sont-ils sages?... Oh! comme on avait peur et qu'on était heureux.

Tous ces hommes se laissaient aller à leur souvenir: sur leurs cœurs bronzés, ces impressions d'enfance, longtemps oubliées, passaient comme une bienfaisante rosée sur l'herbe sèche; tous maintenant se taisaient; les uns restaient le front penché, l'esprit loin dans le passé paisible et doux; d'autres regardaient le paysan d'un air de commisération, et quand, soudain, les cloches de Noël, qui, par deux fois, s'étaient tues, reprirent dans l'éloignement leur chant mélancolique et clair, une sorte d'angoisse passa sur la petite troupe. Le sergent se leva, fit fiévreusement quelques pas en grommelant, regarda ses hommes comme pour les consulter, et frappant sur l'épaule de Fleur d'Epine:

—Va-t'en, dit-il.

Le chouan leva la tête, ne comprenant pas.

—Va-t'en, sauve-toi... tu es libre.

—Sauve-toi donc, criaient les bleus, sauve-toi... puisque le sergent te l'ordonne.

Fleur d'Epine s'était dressé, ébahi, croyant à quelque cruelle raillerie.

Il dévisagea l'un après l'autre tous les soldats, puis comprenant enfin, il poussa un cri et s'élança dans la forêt.

Quelques instants plus tard, l'escouade des bleus se remit en marche: et comme ils allaient sous le bois silencieusement, à la file, on entendit tout à coup un gémissement bruyant: Torquatus se retourna: c'était Pierrot que l'attendrissement étouffait et qui pleurait à gros sanglots en pensant aux noëls d'autrefois, aux sabots garnis de jouets, et à sa vieille maman qui, sans doute, à cette même heure, priait le ci-devant petit Jésus de lui conserver son garçon.

Nous Conduisons

Notre commerce d'objets d'opticiens d'une façon singulière; nous ne vous laisserons certainement pas acheter de mauvais verres, nous ne prenons aucun avantage. Si vous avez besoin des services d'un Oculiste nous vous le dirons. Si vous n'avez pas besoin de verres, nous vous le dirons. Le repos et la prudence sont les préservatifs de la vue, et sont peut être tout ce qui est nécessaire.

Entrez et Causez

De cette affaire avec notre Spécialiste, qui est un des plus experts réfractionnistes en ce pays. Il ne vous en coûtera rien.

-::Nous Avons::-

Des Lunettes en Or Solide à $3.50
Des Lorgnons en Or Solide à $4.00
Nos Lunettes et Lorgnons "Gold-Filled", que nous garantissons absolument pour une durée de dix ans..... $2 50

Les Prescriptions des
OCULISTES
sont Promptement et Soigneusement Remplies.....

MORITZ OPTICAL CO.,
1035 rue du Canal
Près Remparts.
S. KUHN, Président.

26 déc—1f

AVIS.

Nouvelle-Orléans, le 25 décembre 1897.

La mort de notre principal associé, M. J. G. SPOR, ne causera aucune interruption dans les affaires de notre maison qui seront conduites comme par le passé.

26 déc—1 sem J. G. SPOR & CO.

Mondanités.

Dans le ciel sombre
L'étoile a lui;
La nuit
S'éclaire, l'ombre
S'enfuit.

Et vers la terre
En frémissant
Descend,
Onde légère,
Un chant.

Hommes qui pleurez, femmes
Sur qui pèse le noir
Désespoir,
Illuminez vos âmes
Pour un soir;

Puisque la voix de l'Ange
Jette du haut du ciel
L'éternel,
Le sublime, l'étrange
Cri: Noë.!

Un cotillon, deux ou trois mariages, d'excellentes représentations aux différents théâtres, des dîners intimes et des réveillons sans nombre, voilà le bilan de la semaine.

Les petits souliers furtivement glissés dans la cheminée, les bas pendus à la colonne du lit, et l'arbre de Noël ont fait la joie des enfants et le bonheur des parents. Riches et pauvres ont pris part à la fête qui de tout temps a attiré la vénération des peuples et il n'est si humble foyer où elle n'a été l'occasion de nombreuses réjouissances.

Le succès obtenu samedi et dimanche chez Mme Eusèbe Bonny, au profit de la société de Notre Dame de Prompt Secours est sans précédent. De tous côtés l'on s'y rendait sachant à l'avance que beaucoup de plaisir était réservé à ceux qui venaient aider de leur personne et de leur bourse une œuvre noble entre toutes et dont peuvent s'enorgueillir celles qui l'avaient organisée.

Mlles Virginie et Louise Dupré qui vont demenrer avec leur frère M. George Dupré s'installent dans une jolie résidence située rue Carondelet près Joséphine.

Lundi, 3 janvier, Mlle de Bouchel donnera à l'Hôtel Royal un "the" suivi d'un cotillon.

Lundi dernier en présence d'une assemblée d'élite on célébrait en l'église Ste-Rose de Lima, brillamment illuminée et décorée, le mariage bien sympathique de M. Archibald Emile Fauconnet de Calongne avec Mlle Edna Marie Cire de Donaldsonville, Lne. A l'heur indiquée pour la cérémonie la marche du Tannhauser s'est fait entendre et le cortège nuptial a fait son entrée à l'église.

Le comité de réception composé de MM. F. Lange, W. Kearn, Frank Daigle a ouvert la marche suivi de la demoiselle d'honneur, Mlle Andrée Jourdan, une charmante et toute jeune fille revêtue d'une délicieuse toilette d'organdi relevée de dentelles et broderies.

La jeune fiancée était accompagnée par M. Geo Isley qui l'a conduite jusqu'à l'autel où l'attendaient M. Calongne et son best man M. Sidney de Fuentès.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par le Rév. Père Janssens, curé de l'église, qui leur a adressé l'allocution de circonstance. La mariée, une fort jolie brune aux yeux noirs remarquablement beaux, portait une très élégante toilette en soie blanche recouverte de mousseline de soie. Une demi-couronne de fleurs d'oranger était gracieusement posée dans les cheveux que recouvrait un long voile de tulle illusion qui retombait dans les plis de sa jupe. Le bouquet qu'elle tenait à la main, se composait de roses blanches et de lys de la vallée. Au retour de l'église, une brillante réception a eu lieu chez Mme Calongne, 1529 rue Claiborne.

Parmi les assistants: Mme M. D. Girard, Mme Jules Calongne, Mme R. Durel, M. et Mme Louis Jourdan, Mme Boulet, Mme H. Wilson, Mme LeBlanc, M. et Mme John Delcorral, Mlles L. et A. Boulet, Rita Calongne, Carmen Calongne, M. Gendolpho, S. Calongne, F. Landry, H. Wilson, A. Isley, Virginie Charpentier, Renée Le Blanc, Renée Jourdan; MM. A. Tabary, A. Desforges, H. Calongne, M. Durel, Jordi, Landry, W. J. Delcorral, F. W. Calongne.

M. et Mme Victor Meyer donneront, le 12 janvier, une soirée dansante à l'occasion du début de leur fille, Mlle Evelyn.

M. et Mme Joseph Dreuil sont arrivés dimanche de Covington, Lne.

Très beau réveillon vendredi soir chez M. et Mme Lucien De Buys.

Mlle Ada Daujean, de St Charles est venue passer les fêtes chez sa sœur Mme Henry Crozier.

Mme Lane et Mlle Marie Lane qui arrivent de Huntsville, Ala, passeront l'hiver à la Nouvelle Orléans.

Une soirée dansante organisée par un club de demoiselles aura lieu vendredi chez Mlle Mary Pitcher.

M. et Mme Horatio Lange et Mlle Lange ont lancé des cartes d'invitation pour une réception qu'ils donnent le 4 janvier, de quatre à sept heures, en leur résidence 1229 de l'avenue Nord Ramparts.

M. et Mme William Miltenberger sont attendus d'Europe ces jours-ci.

M. Ben Oxnard, de Cypremort, Lne, est arrivé en cette ville où il passera quelques semaines.

M. et Mme W. E. B. Scott ont lancé des cartes d'invitation pour le mariage de leur fille Malvina avec M. Olivier Le Cergne, mariage qui sera célébré à la Cathédrale St-Louis, lundi, le 3 Janvier à heures P. M.

Vendredi soir chez M. et Mme J. Dymond, Jr., réveillon des plus brillant auquel figurait un arbre de Noël chargé de lots ravissants.

Mlle Alice Forstall est de retour de la paroisse St-Jacques où elle a passé plusieurs mois.

La veille de Noël a été vendredi l'occasion d'une fête très gaie chez Mlles DeBlanc et Ducongé, de la rue St-Philippe.

Jeudi soir au théâtre St-Charles, où l'on donnait El Capitan, a eu lieu un *theatre party*, composé de M. et Mme Numa Augustin, Mlle Hattie Augustin, Mlle Lily Trémoulet, MM. J. Boudin, George Tuson et Charles Augustin.

Une très belle fête aura lieu dans les premiers jours de janvier chez M. et Mme Hypolite Laroussini en l'honneur de leur fille, Mlle Marietta, qui est une débutante de la saison.

M. et Mme Carlo Magenta et leur famille arrivés récemment de Russellville, Tenn, ont pris possession de leur nouvelle résidence de la rue Jackson près Brainard.

Les fiançailles de Mlle Bertha Hall avec M. Edouard Toledano sont officiellement annoncées. Le mariage aura lieu très prochainement.

Mme John F. Morris et son fils, M. Dave Morris, venant de New-York sont arrivés à la Nouvelle-Orléans mardi.

Mme Robert Moore donnera dans les premiers jours de janvier, une réception en l'honneur de sa sœur Mlle Isabelle Hardie, qui est une débutante de l'hiver.

Le mariage de Mlle Rosa Cottam avec le Dr Léopold Burthe, sera célébré à la résidence de la mariée le 4 janvier à midi. La réception qui suivra la dérémonie religieuse aura lieu d'une heure et demie à quatre heures.

M. et Mme D. A. Chaffraix ont convié un grand nombre de personnes à une soirée dansante qu'ils donneront à Villa Désiré leur splendide résidence de l'avenue St Charles, le cinq janvier 1898 à 9 heures. La carte d'invitation est typique. Dans un des angles se trouvent, entrecroisés, les drapeaux français et américain aux centres desquels figurent les années 1848 et 1898 qui marquent le temps écoulé depuis l'arrivée de M. Chaffraix en Amérique.

Le rapprochement de ces deux drapeaux, semble symboliser le sentiment affectueux dans lequel M. et Mme Chaffraix, patriotes comme tous les français unissent leur pays natal et la ville d'adoption dans laquelle ils comptent tant d'amitiés vraies.

Cette fête sera l'occasion du début de Mlle Mignonne Lelong dans la société où, sans aucun doute, elle brillera au premier rang.

C'est avec grand plaisir que les amis de M. S. V. Fornaris, jr, ont appris son arrivée en ville. M. Fornaris est venu passer quelques jours avec sa famille.

Mlle Anna Gay est, pour quelques jours, à la Nlle-Orléans.

Il est grandement question d'un concert qui sera donné vers la fin de janvier, sous les auspices de Mlle Marie Ronbion une de nos musiciennes les plus accomplies.

Entr'autres attractions, on aura au cours de la soirée l'occasion d'entendre une fantaisie sur le piano par la petite Ella Cornue, enfant de 9 ans qui après quatre mois d'études joue de façon à captiver un auditoire. Le concert sera précédé d'un "May Pole" et d'une danse des fleurs auxquels prendront part: Mlles Pauline Tourné, Alma Pierson, Marguerite Hirth, Coralie Legendre, L. Soab; MM. S. Landry, R. Pelletier, S. Pitié, C. Desporte, S. Ronbion. Le prix d'entrée sera de vingt-cinq sous.

Un des jolis mariages de la saison a été celui de Mlle Jeanne Laporte avec M. Gustave Schwartz, que l'on célébrait jeudi soir à la résidence des parents de la jeune fille. Les salons avaient été ravissamment décorés de fleurs et de plantes et pendant la cérémonie religieuse M. René Gaillard, dont on connait la jolie voix, et M. Soum, premier prix du Conservatoire de Paris, se sont fait entendre dans le duo du Crucifix.

La mariée accompagnée par son père M. John Laporte, était précédée des ushers MM. Emile Schwertz, John Mullen, B. Laporte et P. Bochu, et de Mlle Alvena Louis qui était demoiselle d'honneur. Immédiatement devant elle marchaient deux charmants petits anges personnifiés par Yvonne et Carmen Laporte.

La mariée portait une très élégante toilette de satin blanc ornée de dentelles et de fleurs d'oranger. Un voile de tulle illusion complétait le costume. Après la cérémonie une grande réception a eu lieu. Parmi les assistants MM. A. Dusse, J. Klocher, S. Pichera, R. Picaluga, W. Bohm, S. Beck, K. P. Dupaquier, F. Frayle, W. Lauterback, Otto Lauterback, A. Martinez, August Graf, C. Schwertz, Joe Laporte, A. Purkurt, W. Newman, H. J. Bouchaut, C. Traudle, C. Dussart, M. Bouche, J. McGinnis, John Leitzegen, C. Andorha, G. Huss, Mlles Marie Laporte, L. Laporte, Julian Schwertz, A. Schwertz, Mary Schwertz, A. Dwyer, L. Lewis, A. Domingo, A. Lewis, T. Trepanier, P. Warner, Mme John Laporte, Mme Joseph Laporte, Mme K. Dupaquier, Mme H. Dussen, Mme A. Picaluga, Mme J. Beck, M. A. Robina, M. M. Bouche, Mme A. Dussir et Mme C. Schumaier.

Très gai le Euchre donné dimanche dernier chez Mme Achille Guibet. Les prix ont été gagnés par: Mlle Fourchy, Mme Michel, M. F. Oriol et M. Gay Darcantel.

Vendredi soir chez M. et Mme A. De Ben, rue Royale, réveillon des plus gais qui s'est prolongé jusqu'à quatre heures du matin.

Jeudi soir aura lieu une réception chez Mlle Anna de Vergès.

Le "Art Réception" qui aura lieu au Press Club le 28 janvier sera un des grands événements de la saison. On aura l'occasion d'y admirer les œuvres de nombreux amateurs et artistes louisianais.

Mme Ed. Bright est partie mardi pour Asheville, Tenn.

Mardi à cinq heures on célébrera à la résidence de Mme J. M. Seixas le mariage de Mlle Julia Seixas avec M. Griggs de Macon, Gie.

Le 14 janvier Mme J. W. Libby donnera une soirée dansante en l'honneur de sa fille Mlle Edith Libby.

Mardi prochain, lunch buffet chez Mlles Ethelyne et Marguerite West.

Vendredi soir, chez Mlle Alice Ludlowe, très joli german, conduit par M. Lewis White.

Mme R. E. Rivers et Mlle Monita Rivers donneront le 10 janvier un thé suivi d'une soirée dansante.

Une réception aura lieu Vendredi soir chez Mlle Lilian Dupré de l'avenue Esplanade.

Le bal donné mardi par le Harmony Club a été un des plus beaux qui aient été donnés jusqu'ici.

De ravissantes invitations sont lancées par le Krewe of Netens qui donne son bal annuel à l'Opéra Français le lundi 7 février 1898.

Mardi soir une réception aura lieu chez M. et Mme Herman Meader en l'honneur de leur fils M. Herman Meader, jr, qui arrive de Boston, Mass.

Le Tulane German dansé jeudi soir à Tulane Hall a été particulièrement brillant. Il était conduit par MM. J. O. Dixon et R. DeBoys.

A l'occasion du début de Mlle Isabel Hardie, Mme John T. Hardie donnera une fête au mois de janvier.

M. et Mme Otto Von Lossberg passeront une partie de l'hiver chez Mme Ernest Cassard.

BLANCHE.

Un Cadeau de Noel...

pour être parfait doit être beau, utile et durable, et doit être d'un service général et non particulier. Les articles que nous offrons remplissent ces conditions.

Elégants plats Réchauds, Thé de cinq heures, Couteaux à découper, Couteaux de table, Plaqués.

Un cadeau pratique et convenable serait un

Peninsular Stove or Range.

UNE GARANTIE ÉCRITE AVEC CHACUN D'EUX.

Stoves d'enfants, Boites d'outils pour garçons.

A. D. McBRYDE,

Fourneau, Articles de Ménage et Quincaillerie.

Téléphone 1050. 317 rue Camp.
19 déc—19 26

PAR PAUL & GURLEY

ANNONCE JUDICIAIRE

SPENDIDE OCCASION —pour un— PLACEMENT LUCRATIF

Propriétés de Choix du Deuxième District

Le Vaste, Moderne et Commode Cottage Double,

Nos 940 et 942, rue St-Philippe encoignure Bourgogne
Ensemble avec

Le Gracieux Cottage Simple
Y TOUCHANT, CONNU COMME LE
No 934 RUE ST PHILIPPE
LE CONFORTABLE ET SUBSTANTIEL COTTAGE DOUBLE EN Briques, Nos 731 et 733 Rue St-Philippe, près Royale

Succession de G. Terranova et Francesca Fiorito, sa femme.

No 52,668, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul Encanteur—JEUDI le 27 janvier 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C daté le 21 décembre 1897, dans l'affaire et pour le compte de la succession de G. Terranova et de Francesca Fiorito sa femme il sera vendu à l'enchère publique à savoir—

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., le dessus y appartenant ou en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, St Philippe, Bourgogne et Dumaine formant l'encoignure des rues St Philippe et Bourgogne, mesurant en mesure américaine, 66 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de 65 pieds et 1 ligne.

Les améliorations comprennent la vaste confortablement distribué et récemment construit cottage double en bois, désigné par les numéros municipaux 940 et 942 rue St Philippe contenant 4 chambres vastes et bien ventilé, cuisine, etc., de chaque côté, chacune hydrant, latrines en commun avec celui ci et aux cottages adjacents. Aussi ce cottage résidence simple, gracieux et confortable sur le même lot et contigu à la propriété ci dessus décrite désigné par le numéro municipal 934 rue St Philippe, contenant 3 chambres, galerie de coté, hangar, etc., allée sur le coté et toujours loué, et rapportant $10 par mois.

Ces propriétés sont admirablement situées, à proximité d'églises, écoles et marchés et désirables tout comme résidences ou comme placement.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et privilèges le dessus y appartenant ou en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'îlet borné par les rues St Philippe Bourbon Ursulines et Royale, et mesurant en mesure française, 30 pieds de face à la rue St Philippe sur 90 pieds de profondeur plus ou moins.

Les améliorations comprennent le vaste et substantiel cottage double à un étage en briques, avec vaste bâtisse double à deux étages en bois dans le fond, désigné par les Nos 731 et 733 rue St Philippe. Le tout bien distribué, allée, cour pavée, hydrant, location centrale, à proximité de tous les avantages et convenablement administrée rapporterait facilement entre $30 et $35 par mois.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un et deux ans à 8 pour cent d'intérêt payable tous les ans, pour la balance du prix non payé, ensemble avec l'hypothèque, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer le paiement des billets; assurances et autres clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant F. Fix J. Pug. notaire. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

26 déc - 26—jan 2 9 16 23 27

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN EXCEPTIONNEL EMPLACEMENT POUR AFFAIRE

A l'encoignure Tchoupitoulas et Amelia.

A l'Encan, le 27 janvier 1898.

Dans l'affaire de la succession de John Voelkel.

No 54,644—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, le 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à deux ordres séparés de Cour; l'un rendu et signé le 16 décembre 1897, l'autre rendu et signé le 21 décembre 1897 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annunciation, Amelia et Annunciation et désignés comme lots Nos 19 et 20 de l'îlet No 107, sur un devis fait par Sidney G. De Ville, voyer, daté le 3 novembre 1891, et annexé à l'acte passé pardevant Benj Ory, notaire, le 4 avril 1892. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit:

Lot No 19 mesurant 32 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas 32 pieds de largeur dans le fond sur 127 pieds et 6 lignes de profondeur, sur la ligne de côté qui le sépare du lot No 8, 119 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du lot No 20, et le dit lot No 20 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Amélia, et mesurant 37 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 26 pieds 8 pouces de large dans le fond, 119 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du lot No 19 et 111 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur et de façade à la rue Amélia.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, représentés par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et garantis par privilège et hypothèque du vendeur, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1898, en sus et en plus de prix de l'adjudication, et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 déc—26—jan 2 9 16 23 27

"NAME ON EVERY PIECE."
LOWNEY'S
Chocolate Bonbons.

JAS. J. REISS COMPANY,
415-421 rue Decatur,
AGENTS DISTRIBUTEURS

Reiss' American Crystallized Fruits, 1 lb. box ..... 60c.

DEMANDEZ POUR.
23 dec—23 26 31

-:- CADEAUX -:-
— DE —
NOEL
— ET —
JOUR DE L'AN.

—NOTRE IMPORTATION—

Dragées et Bonbons de Lanquetin Paris
Sherry, Port, Malaga, Liqueurs
Vins Fins

GAZAVE & DARDIS
No 131 RUE ROYALE,
NOUVELLE ORLEANS.
10 déc—1m

A VENDRE—Buvette établie depuis [illegible] ans en face du meilleur marché public en ville. Bonnes raisons pour vendre. Affaires seulement. Joe. ce Bureau.
26 déc—1f.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 53,920

A. P. Agnelly vs ses créanciers.

BON EMPLACEMENT POUR AFFAIRES

Coin des rues Lapeyrouse et Dupré.

Nos 1600 1602

COTTAGE SIMPLE,

— Rue Lapeyrouse.—

COTTAGE DOUBLE,

Nos. 1612-1614 rue Lapeyrouse.

SERA VENDU A L'ENCAN,

Mardi, 25 Janvier, 1898.

A MIDI,

—A LA—

BOURSE DES ENCANTEURS 631 RUE COMMUNE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Judge H. Théard Juge de la susdite Cour daté et signé le 23 décembre 1897 et adressé à l'Ami Onorato encanteur, nous vendrons à l'enchère public, à l'heure et endroit mentionnés les propriétés ci après décrites

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues White Lapeyrouse, Onzaga et Dupré; le dit lot est désigné par le numéro 1 sur un plan fait par L. J. F. Frémaux, ingénieur civil, le 21 Nov. 1896 et déposé en l'étude de J. Duvigneaud, notaire public en cette ville, le cit lot 1 mesure 30 pieds et 1 ligne de face à la rue Lapeyrouse, sur une profondeur de 112 pieds 11 pouces et 4 lignes, et forme l'encoignure des rues Lapeyrouse et Dupré.

2° Lot 2, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent consistant en un cottage simple, contenant 5 chambres de chaque côté avec les dépendances, etc; ledit lot 2 touchant lot 1 et mesure 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse par 112 pieds 11 pouces, et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3° LOT 3, dans le même îlet touchant les lots 1 et 2, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouv